

Doctrine

La préparation opérationnelle des unités de défense sol-air

par la brigade d'artillerie

EN INTERVENANT DANS LE MILIEU COMPLEXE DE LA TROISIÈME DIMENSION, LES UNITÉS DE DÉFENSE SOL-AIR MOYENNE PORTÉE (SAMP/HAWK), COURTE ET TRÈS COURTE PORTÉES (SACP/ROLAND ET SATCP/MISTRAL) ONT POUR MISSION PRINCIPALE D'ASSURER LA DÉFENSE ANTIAÉRIENNE DES UNITÉS D'UNE FORCE PROJETÉE, AINSI QUE DE ZONES VULNÉRABLES. DANS LE CADRE DES PLANS DE LA DÉFENSE AÉRIENNE DU TERRITOIRE, DES MISSIONS COMPLÉMENTAIRES DE CELLES ASSURÉES PAR LES MOYENS DE L'ARMÉE DE L'AIR PEUVENT ÉGALEMENT ÊTRE CONFÉES AUX UNITÉS DE DÉFENSE SOL-AIR DE L'ARMÉE DE TERRE, EN MÉTROPOLÉ (SAMP/HAWK), MAIS ÉGALEMENT OUTRE-MER. POUR MAINTENIR LEUR NIVEAU OPÉRATIONNEL, CES UNITÉS SUIVENT UN ENTRAÎNEMENT SPÉCIALISÉ, ELLES DOIVENT CONNAÎTRE PARFAITEMENT L'ENVIRONNEMENT INTERARMES, ET MAÎTRISER DES PROCÉDURES SPÉCIFIQUES AUX NIVEAUX INTERARMÉES, ET MÊME INTERALLIÉS. LA PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE ET L'ÉVALUATION DES UNITÉS SOL-AIR RELÈVENT DE LA RESPONSABILITÉ DE LA BRIGADE D'ARTILLERIE, QUI LEUR FIXE UN CONTRAT D'OBJECTIF. CELUI-CI S'APPUIE SUR UN CYCLE À 24 MOIS AU COURS DUQUEL CHAQUE UNITÉ FAIT L'OBJET D'AU MOINS UNE ÉVALUATION AUX PLANS TECHNIQUE ET TACTIQUE.

SPÉCIFICITÉ DES UNITÉS DE DÉFENSE SOL-AIR

Les unités de défense sol-air coordonnent étroitement leur action avec les unités au sol qu'elles défendent, ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants dans la troisième dimension, en particulier l'Armée de l'air, tant dans le processus de planification que pour la conduite des opérations.

Deux types de missions

Au titre de la défense antiaérienne d'une force projetée et déployée, la brigade d'artillerie maintient en permanence des éléments en alerte dans le cadre des unités "GUEPARD". Selon leur importance, leur commandement peut être assuré par un "détachement de liaison et de mise en œuvre" (DLMO) dérivé de l'état-major de la brigade, à moins qu'elles ne soient directement adaptées au PC de la grande unité, qui leur donnera ses ordres par l'intermédiaire d'un "détachement de liaison" (DL). Dans le cadre d'une

mission de défense aérienne (défense de points ou de zones sensibles), les unités passent sous TACON/OPCON de l'Armée de l'air. Sur le territoire métropolitain, cette mission est dévolue à la composante SAMP, actuellement équipée du système d'armes HAWK, qui doit pouvoir être déployée dans un délai de 96 heures. A Djibouti et en Guyane (site de KOUROU), des unités SATCP sont également engagées en permanence dans des missions de défense aérienne.

*

* *

Il est à noter que le SATCP/MISTRAL équipe en double dotation chaque formation sol-air (y compris le SAMP/HAWK) ce qui apporte aux unités mises à contribution, une diversification dans leurs missions et dans leur mode d'entraînement.

L'unité sol-air n'agit jamais seule

Les unités sol-air mettent en œuvre des liaisons importantes et nom-

breuses. Ainsi, dans le domaine interarmes, la coopération est constante à tous les niveaux, que ce soit pour l'occupation des points hauts ou pour la coordination de la manœuvre, avec les formations appuyées, voire de la défense rapprochée des lanceurs sol-air qui sont déployés isolément sur des distances pouvant aller jusqu'à 20 km.

En liaison permanente avec l'Armée de l'air, l'unité sol-air met en place des moyens de transmissions phoniques et de données, ainsi que des détachements de liaison auprès des organismes AIR, responsables du "contrôle tactique" (diffusions des alertes, des codes IFF, des consignes et des ordres de tir, activation de couloirs aériens, etc...). Il en va de même avec la marine nationale dans le cadre d'une opération amphibie.

*

* *

Enfin, dans un cadre multinational, les unités sol-air doivent pouvoir être placées directement sous contrôle d'un organisme AIR allié, voire de prendre elles-mêmes sous leur contrôle des unités sol-air amies.

Doctrine

L'unité sol-air évolue dans un milieu contraignant

L'ennemi aérien se caractérise par la permanence de sa présence et sa fugacité. Par ailleurs, la menace évolue constamment, en particulier au plan technologique, notamment dans le domaine des contre-mesures électroniques et de la lutte antiradar (missions SEAD¹), dont l'importance s'est avérée lors des conflits récents. Une unité de défense sol-air doit en conséquence, assurer une veille permanente, disposer de délais de réaction extrêmement brefs, notamment pour les unités SACP/SATCP. C'est l'une des raisons pour lesquelles le contrôle tactique relève de l'Armée de l'air, de manière à réduire les risques de tirs fratricides, à optimiser l'emploi des moyens (éviter "*l'overkill*"), et surtout à accroître les délais disponibles pour réagir, en bénéficiant de l'apport complémentaire des senseurs de l'Armée de l'air ou des alliés, qu'ils soient embarqués ou déployés au sol.

*

UN CYCLE DE PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE SPÉCIFIQUE

Le cycle

Compte-tenu de la permanence de leurs missions opérationnelles à Djibouti et en Guyane, des missions d'alerte, de la participation à l'entraînement des grandes unités interarmes, et des états-majors de l'Armée de terre comme de l'Armée de l'air, les unités de défense sol-air se préparent sur un cycle à 24 mois au cours duquel elles sont évaluées deux fois dans leur aptitude au tir, et une fois dans leur aptitude à

manœuvrer. Elles participent également à des campagnes de tir annuelles pour permettre l'entraînement d'un maximum d'équipages, et en particulier de ceux appelés à effectuer une mission opérationnelle dans le courant de l'année.

Une "*commission nationale d'évaluation de l'artillerie sol-air*" (CNEASA), relevant du Commandement de la Force d'Action Terrestre, délivre aux unités leur label d'aptitude au tir, à travers deux types de contrôles :

- les "*évaluations d'aptitude technique en position*" (EATP) dont l'objectif est de vérifier la connaissance du personnel dans la mise en œuvre de son système d'armes. Le principe est directement inspiré des méthodes d'évaluation en vigueur dans l'Armée américaine et appliquées depuis les années soixante dans l'artillerie sol-air française, à travers le HAWK ;
- les "*évaluations d'aptitude au combat antiaérien et au tir*" (EACAT) qui évaluent sur simulateur la capacité des équipes de tirs à mener des engagements dans un environnement 3D complexe.

Tout équipage, toute unité, doit satisfaire un niveau seuil minimum pour être autorisé à participer à une campagne de tir.

Trois campagnes de tir sont organisées chaque année (deux campagnes SACP/SATCP, une pour le SAMP), qui permettent aux équipages de tirer au moins une fois tous les deux ans compte-tenu du

taux d'activité des unités. Le réalisme est obtenu à travers des thèmes de tirs prenant en compte des cibles multiples et manœuvrantes, ainsi qu'en incluant des éléments de coordination avec l'Armée de l'air. Le label opérationnel d'une unité n'est attribué qu'à l'issue d'une campagne de tir et il n'est valable qu'un an. Le contrôle de l'aptitude à la manœuvre ("*ANTARES*") s'effectue lors de l'espace d'entraînement annuel de la brigade d'artillerie (FTX BRIGARTI), auquel tous les régiments participent, y compris les régiments LRM. L'évaluation formelle de chaque unité n'a toutefois lieu qu'une année sur deux. C'est une manœuvre en terrain libre, exclusivement, se déroulant sur plusieurs jours et sur de grandes elongations, au cours de laquelle il est également procédé à un exercice de largage opérationnel de l'unité SATCP/MISTRAL aéroportée.

*

Elle est conduite par le "*centre de mise en œuvre*" (CMO) de la brigade d'artillerie et les unités bénéficiant d'un environnement réaliste, avec le déploiement d'un maillage RITA conséquent (5 à 6 Centres Nodaux), la mise à disposition d'un important plastron aérien (ALAT et Armée de l'air), ainsi que de moyens de détection air et de contrôle, au sol ou aéroportés (SDA/AWACS).

Des moyens aéroportés de guerre électronique de l'OTAN (brouillage actif) seront mis pour la première fois en œuvre en 2002, afin d'exploiter les enseignements tirés des conflits récents (missions "*SEAD*"), au même titre que les moyens NBC, ainsi que ceux de simulation et d'évaluation de déploiements.

1 SEAD : "Suppression of enemy air defense".

Doctrine

L'exercice permet ainsi une évaluation réaliste des PC régimentaires et des détachements de liaison (ces derniers étant eux-mêmes régulièrement mis en œuvre dans le cadre de leur participation aux exercices AURIGE des BIA). Enfin, l'importance, le coût élevé des moyens mis en œuvre, ainsi que les difficultés évidentes pour les inscrire en programmation et les rassembler au même moment, en un même lieu, font que ces exercices doivent être rentabilisés au maximum, d'où leur ouverture "à la carte" à d'autres unités interarmes.

Défis à relever

La composante sol-air de la brigade d'artillerie est confrontée à une nouvelle restructuration avec la dissolution d'un régiment annoncée pour 2003. Assumant en permanence des missions de métier à Djibouti et en Guyane, ses formations participent également aux autres projections extérieures et intérieures des unités interarmes de l'Armée de terre (MCD "TTA" ou RCS"). Cela complique l'exécution du cycle de préparation opérationnelle, car à l'instar des autres brigades d'appui spécialisé, et contrairement aux brigades interarmes, la brigade d'artillerie ne bénéficie pas de phase de remise en condition opérationnelle. Les méthodes d'évaluation sont donc régulièrement adaptées aux circonstances et la commission d'évaluation procède aujourd'hui à des évaluations de sections, voire de pièces, plus souvent qu'à des évaluations d'unités constituées. Par ailleurs, des équipements nouveaux entrent en service : le système HAWK valorisé "PIP3" qui préfigure le SAMP futur, le réseau de "maillage



antiaérien des radars tactiques contre hélicoptères et aéronefs à voilure fixe" (MARTHA) sont livrés aux formations, ou le seront dans les mois à venir. Le MIDS² complétera ensuite cette architecture du réseau d'alerte, de coordination des feux et de la manœuvre.

Outre les capacités opérationnelles modernisées et nouvelles qu'ils offrent, ils impliquent un effort important d'adaptation du personnel qui les sert et doit se remettre en cause, ils engendrent des procédures nouvelles et la plupart du temps une refonte en profondeur des manuels d'emploi, comme des modalités pratiques d'évaluation des unités. Dans le cadre des campagnes de tir, il est également envisagé d'équiper les cibles existantes de moyens de brouillage ou de leurrage, domaine jusqu'à présent inexploré en raison des contraintes techniques et bien sûr, des coûts induits.

L'effort de la brigade d'artillerie porte actuellement sur l'accroissement de l'interopérabilité avec les Alliés. Ainsi, les unités de défense sol-air sont amenées à mettre sur pied des modules complémentaires à partir de différents systèmes d'armes, nationaux ou multinationaux,

dénommés "clusters SAMP/SACP/SATCP" et que favorise la participation à de grands exercices nationaux (ODAX) ou OTAN (CLEAN HUNTER) à dominante 3^{ème} dimension. De tels exercices conduisent à harmoniser les procédures et à trouver, ou à valider, des solutions techniques innovantes, permettant le contrôle direct des unités (en particulier, la transmission de données par "liaison 16").

L'entrée en service du système de coordination en temps réel MARTHA va notamment accroître cette capacité à l'interopérabilité et il est probable que le futur SAMP/T, doté d'une capacité antimissile de théâtre (ATBM), constituera à terme la clef de voûte de l'ensemble. C'est un défi majeur supplémentaire qui attend les unités de défense sol-air et son enjeu suppose une réflexion en termes de stratégie et de missions, plus qu'en termes de format et d'effectifs. A l'heure de la NMD³ américaine, il y a une opportunité pour l'Armée de terre de revenir avec le SAMP (ATBM) dans une dimension stratégique qu'elle a perdue depuis le retrait du service de sa composante nucléaire ■

² MIDS : Multifunctional Information & Distribution System.

³ NMD : National Missile Defense (ou couverture antimissile du territoire des Etats-Unis d'Amérique).